



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

8955

I 46

DU SYSTÈME
DES INTONATIONS CHINOISES

ET DE SES RAPPORTS

AVEC CELUI DES INTONATIONS ANNAMITES

PAR

M. ABEL DES MICHELS.

PROFESSEUR DE COCHINGINOIS À L'ÉCOLE GÉRON, VICE-PRÉSIDENT DE L'ATHÉNÉE ORIENTAL,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE,
DOCTEUR EN MÉDECINE ET LICENCIÉ EN 1837.



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXIX.



895.5
D46

DU SYSTÈME
DES INTONATIONS CHINOISES
ET DE SES RAPPORTS
AVEC CELUI DES INTONATIONS ANNAMITES

EXTRAIT N° 11 DE L'ANNÉE 1869

DU JOURNAL ASIATIQUE.

**DU SYSTÈME
DES INTONATIONS CHINOISES**

ET DE SES RAPPORTS

AVEC CELUI DES INTONATIONS ANNAMITES,

PAR

M. ABEL DES MICHELS,

**PROFESSEUR DE COCHINCHINOIS À L'ÉCOLE GERSON, VICE-PRÉSIDENT DE L'ATRÉNÉE ORIENTAL,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE,
DOCTEUR EN MÉDECINE EN LICENCIÉ EN DROIT.**



PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXIX.

PL 127

77

Vignaud

10-9-30

DU SYSTÈME

DES INTONATIONS CHINOISES

ET DE SES RAPPORTS

AVEC CELUI DES INTONATIONS ANNAMITES.

Si l'on considère au point de vue le plus large, et sans entrer dans les détails de l'organisation grammaticale, les moyens employés par l'homme dans la formation des langues, on se rend bientôt compte que les mots, qui en sont comme les éléments primitifs, ont été mis en œuvre à l'aide des quatre grands procédés d'application suivants :

- 1° La création et le jeu des désinences grammaticales ou flexions ;
- 2° L'association des mots entre eux ;
- 3° L'aspiration ¹ ;

¹ Nous n'entendons pas parler ici de celle qui se rencontre, sans aucune raison d'être apparente, dans un grand nombre de mots des langues allemande, anglaise, arabe, et peut-être dans tous ou presque tous les idiomes parlés sur le globe ; mais bien de cette addition, pour ainsi dire systématique, d'une aspiration plus ou moins énergique à la plus grande partie des monosyllabes chinois, aspiration qui n'en modifie que l'articulation et non le son, et qui fait que l'on peut, pour ainsi dire, décomposer la liste de ces monosyllabes en deux séries parallèles et symétriques, selon qu'ils en sont affectés ou non.

Ajoutons ici que le mot *aspiration* nous paraît singulièrement impropre ; c'est plutôt *expiration* qu'il faudrait dire.

4° L'intonation.

Les deux premiers, joints, si l'on veut, à un emploi pour ainsi dire fortuit et sans réglementation du troisième¹, ont servi à la formation des langues dites à flexions, comme le sont, par exemple, les langues européennes.

C'est, au contraire, à l'action des trois derniers procédés que les langues monosyllabiques des Chinois et des Annamites doivent leur organisation distincte et spéciale.

Notre but n'est point ici d'étudier les lois qui ont présidé, soit à l'emploi des désinences et de l'aspiration, soit à celui de l'association des mots, et d'ajouter, dans ce court aperçu, une pierre nouvelle à l'édifice que d'éminents linguistes ont déjà presque couronné, au moins en ce qui concerne les langues indo-germaniques; nous nous bornerons simplement à continuer d'appeler l'attention de nos lecteurs sur le quatrième des procédés indiqués plus haut, l'intonation, qui donne aux langues d'origine chinoise un caractère si étrange et si original.

On trouve la définition, ou pour mieux dire un essai d'indication des tons chinois dans un grand nombre de livres; les ouvrages du P. Prémare, d'Abel Rémusat, de de Guignes, de Callery, du Rév. Edkins, entre autres, en donnent le tableau. On les trouve même expliqués dans le bel ouvrage de M. Wade² et dans ceux de Gonçalves, du Rév. Ed-

¹ Voir la note ci-dessus.

² 自邇集 *Tsou èul tsi.*

kins et de M. James Summers, par le seul procédé qui, en dehors de l'audition directe, soit susceptible d'en donner une idée sensiblement exacte, à savoir la comparaison de ces intonations avec les inflexions de voix analogues qui se rencontrent d'une manière beaucoup plus fugitive dans les langues européennes. La poésie, surtout, se prête à ce rapprochement par la fixité plus grande qu'elle présente dans l'intonation des mots et des phrases; et c'est en appelant l'attention sur les mots saillants d'un certain nombre de vers anglais, que les savants dont nous venons de parler ont pu arriver à un résultat plus satisfaisant qu'ils n'auraient pu le faire par tout autre moyen¹.

Malheureusement les seuls termes de comparaison qui existent à notre connaissance se trouvant dans des ouvrages destinés à l'usage des Anglais et des Portugais, et par conséquent écrits dans les langues de ces deux nations, restent, pour nous, presque à l'état de lettre close; car il nous semble bien difficile qu'un Français, quelque pratique qu'il ait de ces idiomes, puisse saisir avec une netteté suffisante des nuances aussi délicates. Il est donc indispensable qu'un pareil travail soit fait également

¹ Il existe pourtant une lacune. Nulle part nous n'avons rencontré d'indications exactes et développées concernant l'accent *jou chêng*; tous les auteurs qui, à notre connaissance du moins, ont traité de la tonalité chinoise, se sont bornés à présenter cet accent comme donnant au monosyllabe qu'il affecte une brièveté marquée; mais ils ont gardé le silence le plus absolu sur la place qu'il occupe dans l'échelle de la voix.

dans les langues des pays, autres que l'Angleterre ou le Portugal, où l'on étudie la littérature chinoise.

Ce travail, nous l'avons entrepris pour la langue française, en ce qui concerne les intonations annamites¹; et le présent article a pour but, non-seulement de donner à ceux de nos compatriotes qui s'occupent de l'étude du chinois une idée aussi exacte que possible des tons de cette langue, mais encore, et surtout, de faire ressortir l'identité qui existe entre ces tons et ceux du cochinchinois; identité que l'étude comparative des deux idiomes nous a semblé mettre à peu près hors de doute.

Nous suivrons, dans cette démonstration, l'ordre généralement adopté par les auteurs pour la classification des tons de la langue chinoise.

Le premier de ces tons, ou *cháng p'ing*², nous paraît équivaloir complètement à l'accent aigu des Annamites ou *dáu sác*³.

Chinois.

金

kīn

or

飛

fēi

voler

他

t'ā

il, lui.

¹ Voir notre étude sur ces intonations publiée dans la *Revue de Linguistique*, n° de juillet 1869.

² 上平. Marqué, dans les ouvrages du Rév. Edkins, au moyen d'une virgule placée en bas et à gauche du mot qu'il affecte, et dans la généralité des auteurs par une longue placée au-dessus de la voyelle

³ 𠵹色. Marqué, dans le système de transcription de leur

Annamite.

搏	細	種
<i>vác</i>	<i>tói</i>	<i>gióng</i>
porter sur l'épaule	aller	espèce.

Le deuxième ton, *hiá p'ing*¹, correspond au ton grave de l'annamite ou *dáu nǎng*².

Chinois.

來	聾	聞
<i>lái</i>	<i>lóng</i>	<i>ouén</i>
venir	sourd	entendre.

Annamite.

夏	媾	駁
<i>hạ</i>	<i>vọ</i>	<i>chọ</i>
été	épouse	marché.

Le troisième ton, ou *cháng chēng*³, répond au ton

langue, en caractères latins, au moyen d'un accent aigu placé sur le mot.

¹ 下平. Marqué, par le Rév. Edkins, au moyen d'un point placé en bas et à droite du mot, et par la généralité des auteurs au moyen de l'accent circonflexe placé au-dessus.

² 跣屣. Indiqué dans la transcription latine par un point placé sous le mot.

³ 上聲. Marqué, par le Rév. Edkins, au moyen d'une virgule

égal de la conversation des Cochinchinois, mais en tant seulement que ce ton égal se trouve placé sur le mot qui termine une période; cas auquel, comme nous l'avons dit dans notre notice sur les accents annamites, il nous paraît perdre son caractère plane et chantant, et devient, en tenant compte de la position différente qu'il présente dans l'échelle de la voix, sensiblement analogue à l'accent descendant. Nous devons cependant placer ici deux observations destinées à réduire à sa valeur exacte cette analogie du ton *cháng chēng* chinois avec l'intonation égale ou *recto tono* de la langue annamite.

La première, c'est que, dans l'habitude de la conversation des Annamites, cette intonation dite *égale* de la fin des périodes n'est peut-être pas aussi sensiblement descendante que l'est le ton *cháng chēng*, au moins dans certains mots chinois; cela peut tenir à ce que, se prolongeant moins, elle ne permettrait pas de saisir aussi bien la gradation qu'on le fait dans l'accent chinois correspondant.

La seconde, c'est qu'il nous a semblé que, lorsqu'un ou plusieurs mots chinois affectés de l'intonation *cháng chēng* sont suivis immédiatement d'un autre mot affecté de l'un des deux tons musicaux *cháng p'ing* ou *hia p'ing*, leur intonation *cháng chēng*, qui est de sa nature *descendante*, ne se transforme pas en intonation égale, et par suite musicale; ce qui, dans ce dernier cas, la séparerait absolument

placée en haut et à gauche du mot, et par la généralité des auteurs au moyen du signe de l'accent grave placé au-dessus.

du ton égal annamite. Ainsi dans la phrase chinoise suivante :

井 水 有 些 鹹
tsing choui yeou siē hién

l'eau du puits est un peu salée,

les mots *tsing*, *choui*, *yeou*, nous paraissent conserver chacun leur intonation descendante; tandis que dans la phrase annamite :

蹠 躓 連 上 樑
leo lén trén thuong luong

il monte sur la poutre,

la prononciation *recto tono* des monosyllabes *leo*, *lén*, *trén* est incontestablement musicale.

Le quatrième ton chinois *k'iu chēng*¹ est, à notre point de vue, identique avec le ton dit remontant du cochinchinois ou *dáu ngā*²; et dans ces deux phrases, la première chinoise, et la seconde annamite :

Chinois.

大 小 不 過 方 寸
tá siào pōū kouo fāng t'sün

ils n'ont qu'un pouce carré de surface.

¹ 去聲. Marqué, par le Rév. Edkins, au moyen d'une virgule renversée placée en haut et à droite du mot, et par la généralité des auteurs au moyen du signe de l'accent aigu placé au-dessus.

² 躓我. Indiqué par un tilde dans la transcription en caractères latins.

Annamite.

碎	屯	魄	碎	仕	移
tói	dā	coi.	tói	sē ¹	dí
	j'ai lu			j'irai,	

les mots chinois *tá, sído, kouó, t'sún*, et les mots annamites *dā, sē* nous semblent se prononcer absolument avec la même inflexion de voix.

Nous arrivons enfin au ton *joũ chēng*², dont l'intonation ne nous paraît pas, jusqu'à présent, avoir été déterminée d'une manière bien précise. On s'est borné à dire que les mots qu'il affecte se prononcent d'une manière brève et comme coupée, l'émission de voix qui les produit s'interrompant subitement.

Cette brièveté dans la prononciation paraît bien, en effet, un des caractères de cet accent; mais à quel degré de la gamme diatonique faut-il le rapporter? ou s'il n'est pas susceptible d'être noté musicalement, est-il au moins grave, ou bien aigu³?

Aucun auteur, à notre connaissance, n'a tranché

¹ La longue qui surmonte l'e de *sē* remplace ici le tilde qui n'existe pas sur l'e dans le corps des caractères de ce recueil.

² 入聲. Le Rév. Edkins l'indique par un *h* terminal; la généralité des auteurs par le signe de la brève placé au-dessus du mot.

³ Il est bien entendu qu'il ne peut s'agir ici des dialectes du Kouān-hóa, tels que celui de Pékin, par exemple, où ce ton n'existe pas en fait, les mots affectés de la prononciation brève s'y trouvant répartis dans les autres catégories d'intonations. (Voir la *Grammaire* et les *Leçons progressives* du R. Edkins, où ce savant sinologue traite cette question *in extenso*.)

la question, ni même donné la moindre indication sur ce point. Nous allons essayer d'y jeter quelque lumière.

Le ton *joŭ chêng* n'est pas musical comme les tons *cháng p'ing* et *hiá p'ing* et, par suite, n'est pas susceptible d'être noté sur une portée d'une manière bien nette et bien précise.

Il se produit par une émission de la voix qui, toute courte qu'elle est, *n'en procède pas moins de l'aigu au grave*; de plus, *ce ton se trouve placé à la partie inférieure de l'échelle*. On peut se le représenter en se figurant la dernière syllabe d'une phrase prononcée d'une manière brève par une personne qui se sert, en parlant, des cordes graves de la voix.

Enfin ce ton, et voici un point de comparaison plus exact, nous paraît être sensiblement le même que le ton annamite descendant ou *dáu huyén*¹, mais avec cette observation capitale, que cette similitude n'existe qu'autant que ce dernier affecte une syllabe brève. Ainsi les mots chinois :

不	入	石	國
<i>poŭ</i>	<i>joŭ</i>	<i>chě</i>	<i>kouě</i>
ne pas	entrer	Pierre	royaume

se prononceront, au point de vue de l'intonation, comme les monosyllabes annamites

¹ 𠵹 玄. Marqué, dans la transcription en caractères latins, par un accent grave placé au-dessus de la syllabe qu'il affecte.

紆	城	形
bèn	thành	hình
durable	ville forte	forme,

ou bien encore comme s'ils étaient écrits, en adoptant pour le chinois la notation annamite :

*pòü, jòü, lië, youë*¹.

Nous ajouterons enfin, et cela sous toutes réserves, qu'il se pourrait que cet accent ne fût pas toujours aussi bref qu'on se le figure d'après la définition qu'en donnent les grammairres. Lorsque deux ou trois mots successifs en sont affectés, le premier de ces mots serait peut-être prononcé d'une manière moins rapide; il ferait alors un peu l'effet que l'accent tonique produit dans les langues sans intonations, selon qu'il est placé sur la pénultième ou l'antépénultième d'un mot. Il répondrait, dans ce cas, assez exactement à l'accent descendant annamite placé sur une syllabe demi-longue. Mais, nous le répétons, nos observations sur ce point ne sont pas suffisantes pour que nous puissions nous montrer le moins du monde affirmatif; nous nous contentons de signaler le fait aux orientalistes qu'il peut intéresser, en leur laissant le soin d'en vérifier l'exactitude.

Cette constitution des cinq accents ou tons chi-

¹ Dans la notation annamite, l'accent grave se place au-dessus même de la brève. Mais le manque de caractères exacts nous a contraint à les disjoindre et à remplacer ici les deux derniers mots de l'exemple par d'autres, équivalents au point de vue de l'intonation.

nois nous permet de faire pour eux la classification que nous avons déjà faite dans un précédent article¹ au sujet des tons de la langue annamite. Nous les diviserons donc en accents musicaux, qui sont le *cháng p'ing* et le *hiá p'ing*, et en accents non musicaux, au nombre de trois : le *cháng chēng*, le *k'ü chēng*, et le *joü chēng*². D'où il suit, comme nous l'avons déjà dit pour l'annamite³, qu'une phrase chinoise peut :

1° Être complètement musicale, quand les mots dont elle est formée sont uniquement affectés des deux premiers accents :

拿 書 來 三 斤 綿 花
ná chōu lái sān kīn mién hoā.
apportez des livres. trois livres de coton ;

2° Ne l'être en aucune façon si les mots qui la composent sont tous aux intonations *cháng chēng*, *k'ü chēng* et *joü chēng* :

打 了 一 個 敗 仗
tà liào ĭ kó pái tcháng
ils essayèrent une défaite ;

¹ Voir la *Revue de Linguistique*, article cité.

² La prosodie chinoise emploie la même division avec une nuance dans les termes ; pour elle, les deux premiers de ces accents sont *p'ing* ou égaux, et les deux seconds *tsě*, ou modulés.

³ Article cité.

3° Participer de ces deux caractères, si les monosyllabes qu'elle renferme appartiennent les uns à la première catégorie des tons, et les autres à la seconde :

掘地坑鋪席子蓋好

kiouě ti k'əng p'ou sǐ tsè kái hào

ils creusent une fosse et la recouvrent soigneusement avec des nattes;

et dans ce cas l'impression musicale sera plus ou moins nette, selon le plus ou moins de prédominance d'une catégorie sur l'autre.

Nous terminerons cette étude par quelques observations.

1° Nous voyons d'abord que, parmi les intonations de la langue annamite, il ne s'en trouve qu'une, l'intonation interrogative ou *dau hoi*¹, qui ne corresponde pas, au moins dans l'une de ses manières d'être, à un des tons ou des accents chinois; ainsi :

Le ton aigu annamite répond au ton chinois *cháng p'ing*;

Le ton remontant répond au ton chinois *k'iu chēng*;

Le ton égal (à la fin des périodes dans la conversation) au ton *cháng chēng*;

¹ 𠵹𠵹. Représenté dans les transcriptions en lettres latines par une espèce de petit point d'interrogation, placé au-dessus de la voyelle que cette intonation affecte.

Le ton grave, au ton *hiá p'ing*;

Enfin le ton descendant (quand il affecte une syllabe brève) au ton *joü chêng*.

Mais le ton interrogatif lui-même ne peut-il être considéré comme ayant son analogue dans le système des inflexions chinoises? Il est très-voisin du ton remontant, et les Annamites les emploient souvent l'un pour l'autre.

D'un autre côté, les Chinois accentuent-ils toujours les mots *k'iu chêng* de manière à ne jamais dépasser la limite d'élévation de la voix à laquelle cette intonation s'arrête ordinairement? et ne le transforment-ils pas quelquefois, dans le cas d'une conversation rapide et animée, par exemple, en véritable ton interrogatif?

2° Étant admise la concordance des intonations chinoises avec les accents annamites, les premières, à part le ton *joü chêng*, nous paraissent devoir toutes être comparées aux seconds, *en tant que ces derniers affectent en annamite une syllabe longue*. Le ton *joü chêng*, au contraire, correspondrait au ton descendant annamite, alors seulement qu'il s'applique à une syllabe brève, en tenant compte cependant de la question que nous avons posée plus haut, pour le cas où plusieurs mots *joü chêng* se succèdent l'un à l'autre.

3° Nous avons étudié la prononciation de trois Chinois parlant tous la langue mandarine, mais appartenant à des provinces différentes. Celle que nous avons prise comme type dans la comparaison

DU MÊME AUTEUR :

1° Discours prononcé à l'ouverture du cours de cochinchinois à l'École annexe de la Sorbonne.

2° Dialogues en langue cochinchinoise, publiés à l'usage des commerçants et des voyageurs.

3° Huit contes en langue cochinchinoise, suivis d'exercices pratiques sur la conversation et la construction des phrases, transcrits à l'usage des élèves du cours d'annamite.

4° Notice sur les six intonations du discours chez les Annamites.

5° Essai sur les affinités qui existent entre les deux civilisations chinoise et annamite.